



Le Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap

Le Centre sportif du Gard, situé dans un environnement naturel exceptionnel en bordure méridionale des Cévennes, au milieu de la garrigue, entre massifs et gorges de la Cèze, est le lieu de rendez-vous privilégié des amateurs d'activités de pleine nature. Propriété départementale depuis 1977, il a pour vocation d'allier la promotion du tourisme et du sport dans la région, enrichissant ainsi une offre jusqu'alors uniquement présente sur le littoral.

Publié le 08/10/2024 - Mise à jour le 13/11/2024

Un Centre en Pleine Mutation

Le Centre dispose d'infrastructures permettant la pratique du vélo et d'équipements spécifiques sur une superficie de 300 ha. Depuis sa création et sa labellisation en 1977, plus d'un demi-million de personnes s'y sont rendues, dont 300 000 Gardoises et Gardois. 80 % du public accueilli est âgé de moins de 18 ans. Des travaux de modernisation s'avéraient nécessaires pour répondre à la demande croissante des visiteurs. Projet phare du Conseil départemental, cette future vitrine du Gard a vocation à devenir le fleuron de l'attractivité du sport et du tourisme de notre territoire.

La labellisation « Centre de préparation pour les Jeux de Paris 2024 » comme accélérateur

Retenu par le Comité olympique pour figurer parmi les Centres de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, ce site départemental a fait l'objet de travaux de mutation importants pour pouvoir accueillir des équipes sportives préparant les JO. Les disciplines principales incluent le cyclisme sur route, le para-cyclisme, le basket 3x3 et le breaking. Ce site accueille également des sportifs de haut niveau ainsi que des amateurs et des loisirs. À ce public en recherche de performance, continuent de s'y mêler les jeunes, scolaires ou membres de clubs, pour lesquels le Centre reste pleinement adapté.

Un Concept Unique où « Tout est sur Place » pour Toutes et Tous

Le nouveau Centre sportif propose des infrastructures sportives modulables, évolutives et innovantes, un hébergement individuel et/ou collectif, de la restauration bio et de qualité, ainsi qu'une offre riche et multiple d'activités sportives. Ces installations répondent aux attentes de tous les publics, de 7 à 77 ans, y compris en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les différents projets d'aménagement des équipements sportifs devraient également faire la part belle aux sports collectifs, parmi lesquels le handball et le basketball, mais aussi aux pratiques individuelles ou en équipe comme la danse, le tennis de table ou le badminton. De nombreuses disciplines en plein essor, se pratiquant sur sable, pourront également être proposées puisque la grande halle offrira des terrains couverts permettant de pratiquer toute l'année le beach-volley, le beach-soccer, etc.

Ce projet de mutation du Centre a retenu toute l'attention d'un collectif de fédérations sportives nationales, particulièrement investi dans le développement d'aires de jeux adaptées aux nouvelles pratiques sportives. Ce collectif est animé par le Comité national olympique et sportif français et soutenu par l'Agence nationale du sport.

La politique « d'héritage » à l'issue des Jeux de Paris 2024, qui vise à laisser une empreinte durable des Jeux partout en France, a choisi le Conseil départemental pour bénéficier des sols sportifs extérieurs du Club France installé à la Villette. Acquis par le Comité olympique et sportif français et par le Comité paralympique et sportif français, ces deux institutions ont souhaité en faire don à la collectivité, en soutien au développement des pratiques sportives dispensées au futur Centre sportif du Gard.

Ces sols, d'une valeur de 130 269 €, sont en cours d'installation au Centre sportif départemental. Leur valeur historique et symbolique contribuera également à la notoriété du Centre.

Un Pôle Vélo pour « Le Gard, Destination Vélo »

La France, 2e destination mondiale du vélo, compte près de 15 millions de pratiquants de cette discipline. Le vélo est un axe fort de la politique sportive portée par le Conseil départemental, qui souhaite faire du Gard une destination vélo (plus de 193 km de voies vertes). Cette volonté se concrétise avec la création d'un pôle vélo sur ce

site, incluant route, cyclotourisme, VTT et BMX. Ce pôle unique s'adresse aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels, répondant ainsi à une demande croissante des passionnés de vélo.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76